



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 32667 B1** (51) Cl. internationale : **E04F 17/10; B65F 1/00**
- (43) Date de publication : **02.10.2011**

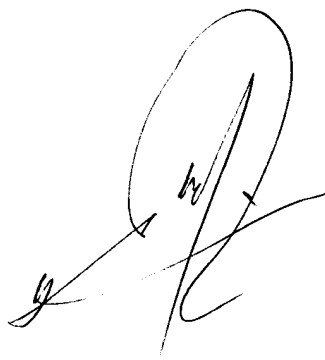
-
- (21) N° Dépôt : **32624**
- (22) Date de Dépôt : **16.02.2010**
- (71) Demandeur(s) : **SHD Wafa Dechet, Rue 87 N°15 GR C EL Oulfa Casablanca (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **RAJEB ABDELTIF**
- (74) Mandataire : **ABDELTIF RAJEB**

(54) Titre : **DISPOSITIF PERMETTANT D'ENTERRER LES CONTENEURS A DECHETS**

(57) Abrégé : STRUCTURE QUI EST COMPOSÉE D'UNE STRUCTURE FIXE ENTERRÉE DANS LE SOL ET D'UNE AUTRE STRUCTURE MOBILE QUI EST DISPOSÉE INTÉRIEUR À LA STRUCTURE FIXE ET QUI ON PEUT HISSER ET DIMINUER, ÉTANT CONFORMÉES LES DEUX STRUCTURES PAR QUELQUES LES DEUX ANGULAIRES DISPOSÉS DANS LES COINS, ET PAR DES ÉLÉMENTS TUBULAIRES QUI UNISSENT DES PROPOS ANGULAIRES, DE SORTE QUE L'UNION ENTRE ANGULAIRES ET LES ÉLÉMENTS TUBULAIRES SOIT EFFECTUÉE DE SORTE QUE CE QUI EST ANGULAIRES SOIENT FAITS FACE, OÙ LE DÉPLACEMENT DE LA STRUCTURE MOBILE EST EFFECTUÉ AU MOYEN D'UN OU PLUSIEURS PISTONS ET CISEAUX D'ACIER DISPOSÉS DE MANIÈRE CENTRÉE PAR RAPPORT À LA SURFACE DÉFINIE PAR LES STRUCTURES EN ÉTANT FIXÉ L'EXTRÉMITÉ INFÉRIEURE DES PISTONS ET CISEAUX D'ACIER SUR LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA STRUCTURE FIXE Y LA PARTIE SUPÉRIEURE LES PISTONS ET LES CISEAUX D'ACIER DANS LA PARTIE CENTRALE DE LA PLATE-FORME DE SUPPORT DÉFINIE DANS LA STRUCTURE MOBILE.

RÉSUMÉSTRUCTURE ENTERRÉE HYDRAULIQUE POUR CONTENEURS D'ORDURES

- Structure qui est composée d'une structure fixe enterrée dans le sol et d'une autre structure mobile qui est disposée intérieur à la structure fixe et qui on peut hisser et diminuer, étant conformées les deux structures par quelques les deux angulaires disposés dans les coins, et par des éléments tubulaires qui unissent des propos angulaires, de sorte que l'union entre angulaires et les éléments tubulaires soit effectuée de sorte que ce qui est angulaires soient faits face, où le déplacement de la structure mobile est effectué au moyen d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier disposés de manière centrée par rapport à la surface définie par les structures en étant fixé l'extrémité inférieure des pistons et ciseaux d'acier sur la partie inférieure de la structure fixe y la partie supérieure les pistons et les ciseaux d'acier dans la partie centrale de la plate-forme de support définie dans la structure mobile.



STRUCTURE ENTERRÉE HYDRAULIQUE POUR CONTENEURS D'ORDURESDESCRIPTIONOBJET DE L'INVENTION

03 OCT 2011

Fait l'objet de la présente invention une structure enterrée pour des conteneurs d'ordures, que comme le titre lui-même de l'invention elle énonce il fait référence à une structure qui reste enterrée et qui au moyen d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier qui est hissé en permettant d'accéder aux conteneurs eux-mêmes.

Il caractérise à la présente invention la configuration spéciale et conception des éléments qui conforment la structure objet de l'invention de sorte qu'on obtienne que cette structure permette de maintenir enterrés de manière permanente les conteneurs où on dépose les ordures, et pouvoir accéder a eux pour son moulage éloigné et postérieur.

La structure qui conforme l'objet de l'invention est composée un sous-ensemble ou une structure fixe qui res te enterrée, et d'un autre sous-ensemble qui consiste une structure mobile qui est intérieurement disposée à ce qui est précédent et qui est diapositive en ce qui concerne la structure fixe grâce à l'action d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier que dans son déplacement élève la structure mobile.

Par conséquent, la présente invention est entourée dans le cadre des structures pour loger les conteneurs d'ordures et de manière plus particulière parmi ces structures ou constructions qui permettent de maintenir les conteneurs d'ordures de manière enterrée.

ANTÉCÉDENTS DE L'INVENTIONINCONVÉNIENTS

Jusqu'à présent un des systèmes les plus habituels que reprise d'ordures se base l'emploi de conteneurs qui restent logés dans les places d'ordures ou dans la rue et dans laquelle on dépose les bourses d'ordures et qu'à la fin du jour ces conteneurs sont sorti à la rue pour leur moulage.

Nécessité de campagnes information et conscientisation périodiques.

Risque devant des actions vandaliques contre la boîte aux lettres de remplissage.

Pendant le processus d'exécution des oeuvres on produit des ennuis aux voisins.

Est nécessaire un haut degré de collaboration des citoyens.



AVANTAGES

Pour obtenir dépasser les inconvénients précédents on a développé une structure enterrée qui loge les conteneurs d'ordures, qui permet de déposer les ordures dans les conteneurs logés dans cette structure, qui ne produit pas impact visuel quelqu'un n'étant pas le conteneur dans la surface, ni ennui, en étant de de manière enterrée et de qui sont disposées dans des points dans lesquels les camions d'ordures peuvent facilement accéder au retrait des ordures.

Il évite aussi les parfums produits dans les auges d'ordures en étant dans la surface. Il évite les vols de ces conteneurs.

Il garantit la plus grande vie du conteneur de matière plastique n'étant pas exposé aux conditions météorologiques.

L'utilisateur peut desacer des ordures à tout moment du jour ou de la nuit sans encourir des inculpations des Décrets Municipaux en matière de propreté parce que, de fait, le système fonctionne mieux tout au plus diversifiés ils soient les déchets dans les 24 heures du jour.

Suppression d'animaux qui, sont habituellement nourris d'ordures dans les conteneurs traditionnels.

Diminution des coûts d'exploitation.

Il contribue à l'utilisation rationnelle du système de récolte d'ordures, en évitant que les éléments comme meubles ou électroménagers de grand volume, soient jetés aux conteneurs enterrés.

La conception de la bouche de remplissage des conteneurs enterrés fournit l'utilisation à des personnes avec des handicaps physiques.

Il évite que toute personne puisse prendre le contenu des conteneurs.

DESCRIPTION DE L'INVENTION.

L'invention de structure enterrée d'un seul piston pour conteneurs d'ordures est principalement composée de deux sous-ensembles, une première structure fixe enterrée dans le sol, et d'une structure mobile, disposée de manière intérieure à la structure fixe, et qui peut

être hissée ou s'élever en émergeant du terrain au moyen d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier.

La structure fixe est principalement formée par quatre angulaires disposés dans les coins et en unissant des propos angulaires disposent de manière soudée par hors de ce qui est angulaires des éléments tubulaires en conformant une surface fermée.

D'autre part, la structure mobile aussi conformée à partir de quatre angulaires disposés dans les coins de la structure mobile, est des propos angulaires unis par des éléments tubulaires qui sont disposés de manière intérieure à l'espace défini par ce qui est angulaires.

La partie inférieure de cette structure mobile dispose une plate-forme sur laquelle on supporte les conteneurs d'ordures.



Additionnellement, la structure mobile compte dans sa partie supérieure une couverture unie à la structure mobile au moyen des vis réglables qui permettent le repalage de la couverture par rapport au terrain.

Le hissage et la diminution de la structure mobile est effectué au moyen d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier, qui est fixé dans sa partie inférieure à la structure fixe, tandis que la partie supérieure du piston est fixée à la plateforme d'appui des conteneurs qui ont dans la structure mobile.

DESCRIPTION DES FIGURES

Pour compléter la description qui va de suite être effectuée et dans le but d'aider à une meilleure compréhension de ses caractéristiques, il est accompagné la présente mémoire descriptive, d'un jeu de plans dans les figures duquel, de manière exemplative et non limitative, on représente les détails les plus significatifs que l'invention.

Figure 1, est une représentation en perspective des deux structures qui conforment l'objet de l'invention, en pouvant être observée la relation qu'il garde une par rapport à l'autre.

Figure 2, montre une vue frontal de l'objet de l'invention avec la structure mobile enterrée.

Figure 3, montre un cette dernière vue frontale précédente avec la structure mobile complètement importante.

Des figures 4 et 5 montrent respectivement une vue latérale avec la structure mobile enterrée et complètement hissée.

Figure 6 montre un détail de la relation constructive qui présentent la structure fixe et la structure mobile par rapport à ce qui est angulaires et à éléments tubulaires employés dans sa construction.

RÉALISATION PRÉFÉRENTIELLE DE L'INVENTION.

Vu les figures on décrit de suite un mode de réalisation préférentielle de l'invention proposée.

Dans la figure 1, on peut observer une structure fixe (1) qui est fixée au terrain et montée de manière enterrée par rapport au niveau du sol. Cette structure fixe est conformée par des profils sous forme d'angle ou angulaires (2) disposés dans les coins de cette structure et qui sont unis entre eux au moyen des éléments tubulaires soudés à ce qui est angulaires (2) par la partie extérieure de de ce qui est angulaires.

L'union de de ce qui est angulaires (2) est effectuée par un ensemble d'éléments tubulaires inférieur (3), disposés dans l'extrémité inférieure de de ce qui est angulaires (2), qui fait les fonctions appui et base, et par d'autres éléments (4) soldats supérieurs tubulaires à l'extrêmes supérieur de de ce qui est angulaires (2) et comme se indiqué précédemment par la partie extérieure de ce qui est angulaires.

Dans la base de la structure fixe (1) ont disposé des éléments tubulaires qui font a la fois de renforcement inférieur (5), qu'ils servent appui et fixation de l'extrémité inférieure du piston (14) (figures 2 à 5).

D'autre part, dans cette figure 1, on observe aussi la structure mobile (6) qui est disposée de manière intérieure à la structure fixe (1) et il peut s'élever et diminuer par action d'un ou plusieurs pistons et s d'acier. (14) (figures 2 à 5).

Cette structure mobile (6) est conformée par une série de d'angulaires (7) disposés dans les coins de la surface rectangulaire qui va être définie, étant unis des propos angulaires (7) par des éléments tubulaires inférieurs (8), des intervalles (9) et des supérieurs (10).

Les éléments tubulaires inférieurs (8) de la structure mobile (6) à différence avec les éléments tubulaires inférieurs (3) de la structure fixe (1), ne sont pas soudés sur l'extrémité inférieure de de ce qui est angulaires (7), mais d'un peu plus vers le haut de leur extrémité inférieure, de sorte que cette extrémité inférieure qui reste sous les éléments tubulaires (8) fasse les fonctions jambe ou support d'appui de la structure mobile quand elle sera enterrée.

Sur la face supérieure des éléments tubulaires inférieurs (8) on dispose une plaque qui définit une plate-forme d'appui (15) des conteneurs, Plate-forme qui sert outre appui de l'ensemble de pistons et ciseaux d'acier chargé le hissage et la diminution de la structure mobile.

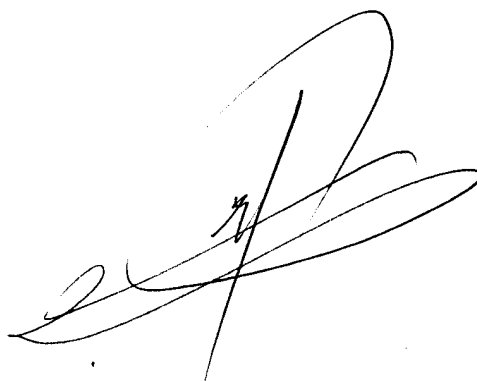
Les éléments tubulaires intermédiaires (9) servent comme limite ou grille pour que les conteneurs (11) (figures 2 à 5) ne puissent pas seulement se déplacer au-delà de l'espace défini et puissent être accédés par un seul côté, puisque cet ensemble d'éléments tubulaires intermédiaires (11) ne définissent pas un espace fermé.

Dans les figures 2 à 5 on observe les différentes vues frontal et latéral, ainsi que la position qui peut adopter la structure mobile (6) par rapport à la structure fixe (1), dans laquelle elle convient d'indiquer que sur les éléments tubulaires supérieurs (10) et proches aux sommets de l'espace rectangulaire défini par ces éléments tubulaires supérieurs ils ont soudé des tiges que dans sa partie supérieure ont unie une couverture. Ces tiges (13) sont des tiges bulldozers, puisqu'elles permettent le repalage d'une couverture (12) par rapport au terrain. Finalement dans la figure 6 on montre la disposition et la position qu'adoptent ceux (2) et (7) et éléments tubulaires inférieurs angulaires (4) par y (10) de la structure fixe et mobile respectivement. Où on apprécie que les éléments tubulaires de la structure fixe sont soudés à ce qui est angulaires par leur face extérieure, tandis que les éléments tubulaires de la structure mobile sont soudés à ses respectifs angulaires par leur face intérieure, de sorte que ce

soient faits face ce qui est angulaires (2) et (7) des deux structures, ce qui permet le hissage et la diminution de la structure mobile sans tangages et frottement.

Indiquer finalement que toute la mise en marche de l'équipement est effectuée au moyen d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier (14) disposé de manière centrée par rapport à l'espace intérieur défini par les structures fixes et la raison (2) et (6).

N'altère pas l'essence de cette invention des variations dans des matériels, de la manière, de la taille et de la disposition des éléments composants, décrits de manière non limitative, en suffisant celle-ci pour sa reproduction par un expert.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, located in the lower right quadrant of the page.

REVENDEICATIONS

- 1.- Structure enterrée de d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier pour conteneurs d'ordures caractérisé parce qu'il est composé d'une structure fixe enterrée dans le terrain et d'une structure mobile qui est disposée intérieur à la structure fixe et qui peut être hissée ou s'élever en émergeant du terrain au moyen d'un seul piston, où la structure fixe (1) est composée d'un angulaires (2) unis par des éléments tubulaires soudés à ce qui est angulaires par sa face extérieure, tandis que la structure mobile (6) est composée d'un angulaires (7) disposés dans les coins et qu'unis par des éléments tubulaires, sont unie une couverture à la structure mobile, tandis que le piston (14) est fixé dans son extrémité inférieure à la structure fixe (1), et du son côté supérieur à la structure mobile (6), et il est disposé de manière centrée par rapport à les deux structures.
- 2. - Structure enterrée de d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier pour conteneurs d'ordures selon la revendication 1 caractérisé parce que les éléments tubulaires d'union de de ce qui est angulaires (2) de la structure fixe, sont des éléments (3) soldats inférieurs tubulaires dans l'extrémité inférieure de ce qui est angulaires (2) et d'autres éléments (4) soldats supérieurs tubulaires dans l'extrémité supérieure des éléments angulaires (2).
- 3. - Structure enterrée de d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier pour conteneurs d'ordures selon la revendication 1 caractérisé parce que les éléments tubulaires d'union de de ce qui est angulaires (7) de la structure mobile, sont des éléments tubulaires inférieurs (8) soudés un tronçon au-dessus de l'extrémité inférieure de ce qui est angulaires (7), des éléments tubulaires intermédiaires (9) et autres éléments tubulaires supérieurs (10) soudés dans l'extrémité supérieure des éléments angulaires (7), en se disposant une plaque sur les éléments tubulaires inférieurs (8) qu'il conforme une plate-forme d'appui (15).
- 4. - Structure enterrée de d'un ou plusieurs pistons et ciseaux d'acier pour conteneurs d'ordures selon la revendication 1 caractérisé parce que sur les éléments tubulaires supérieurs (10) et proches aux sommets de l'espace rectangulaire défini par ces éléments tubulaires supérieurs ont soudé des tiges que dans sa partie supérieure ont unie une couverture. Ces tiges (13) sont des tiges bulldozers, puisqu'elles permettent le repalage d'une couverture (12) par rapport au terrain.



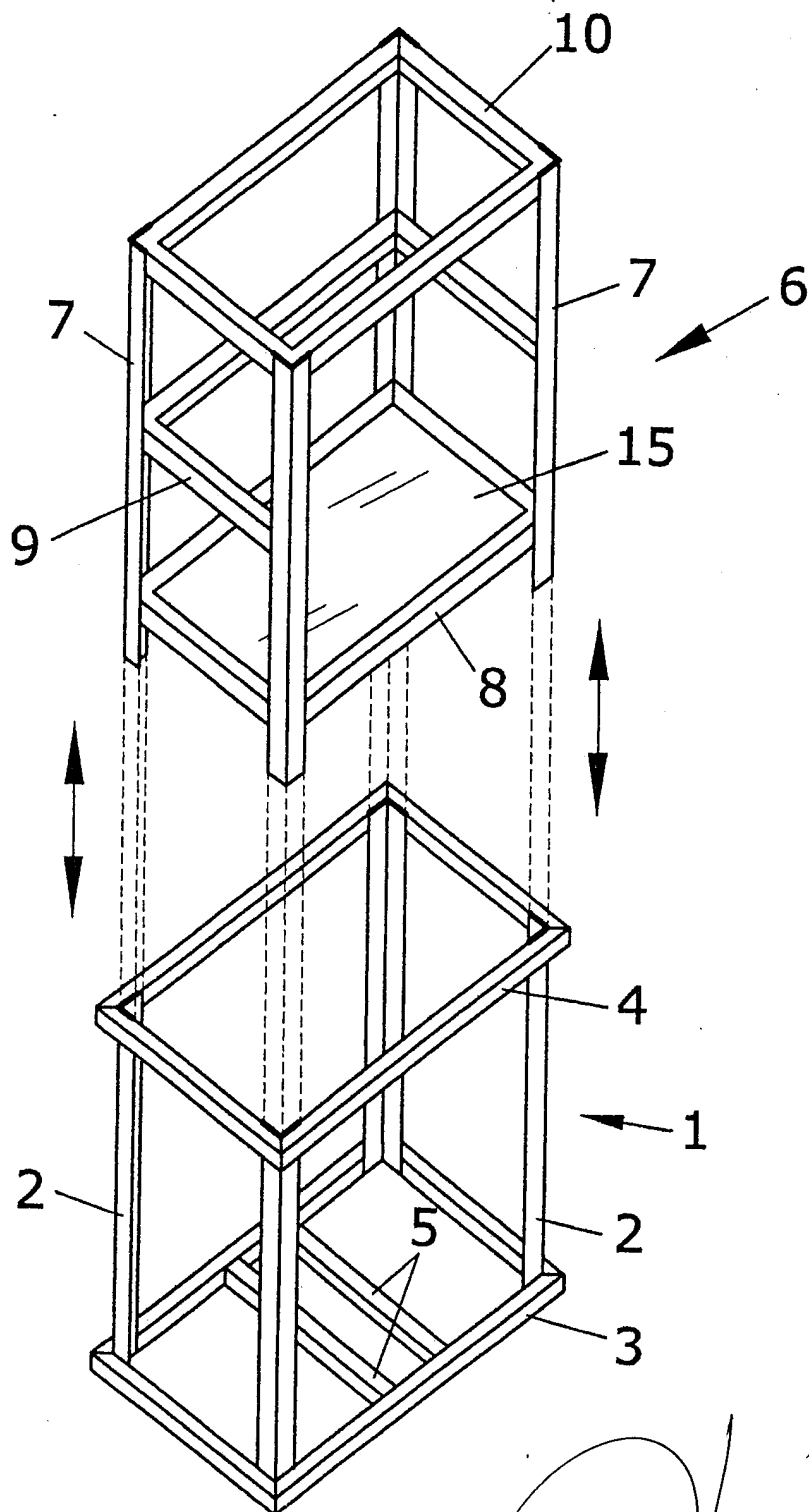


FIG. 1

ML

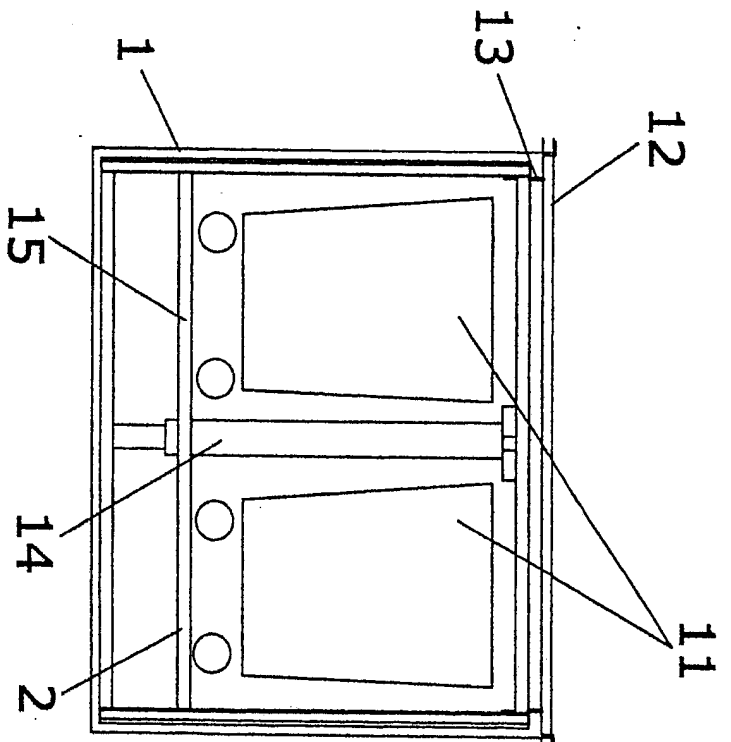


FIG. 2

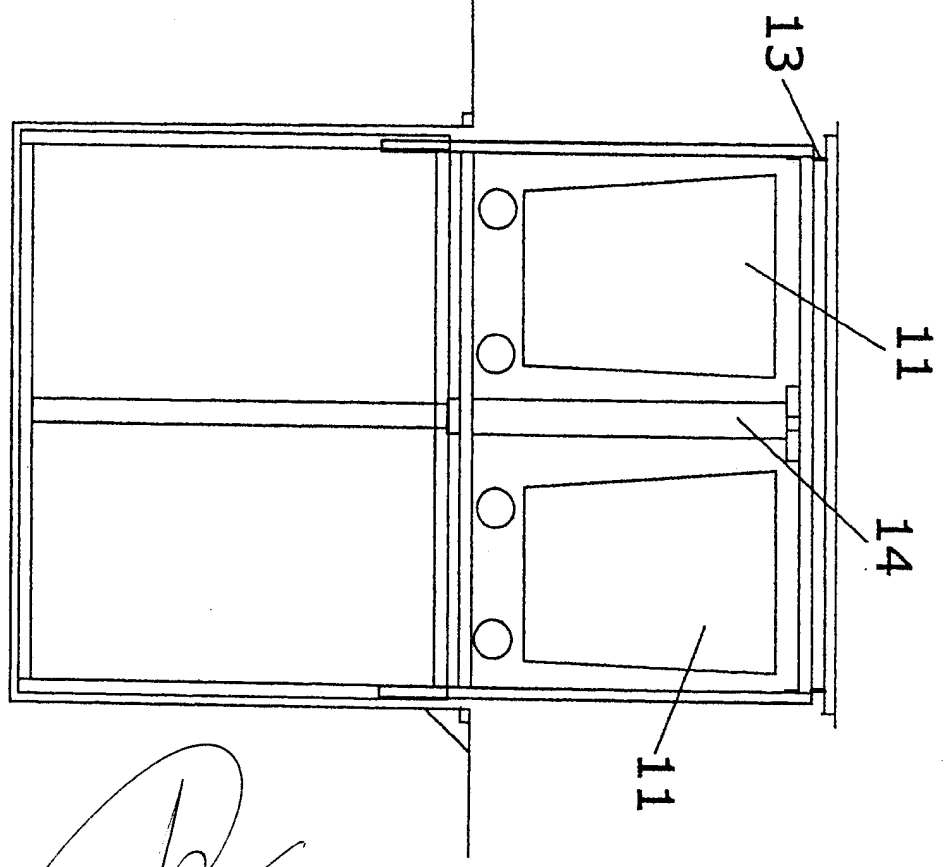


FIG. 3

Handwritten signature

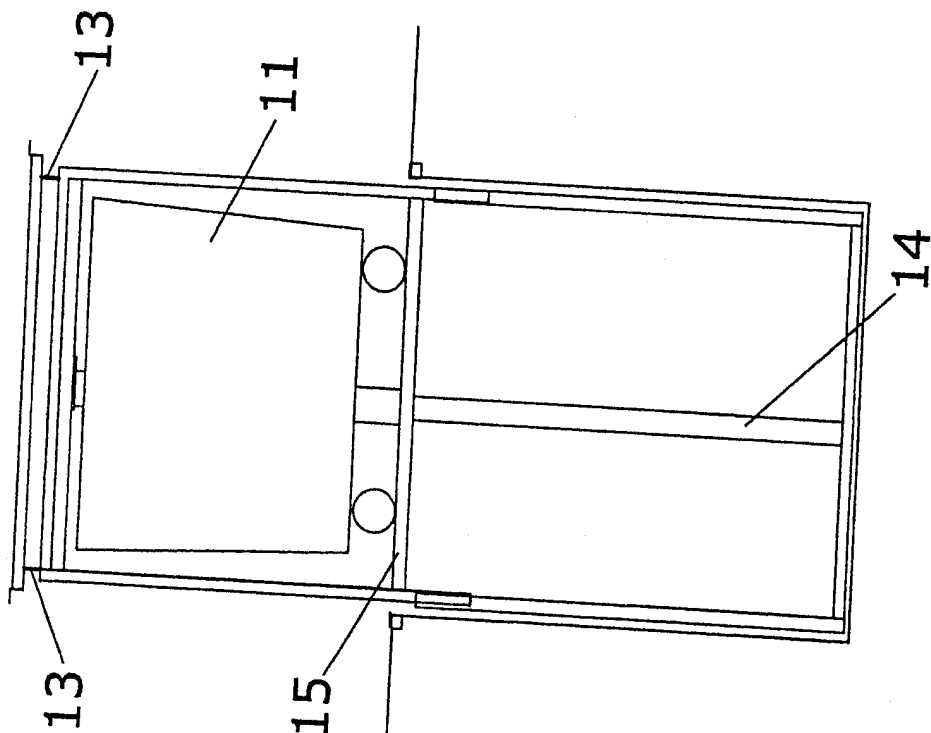


FIG. 5

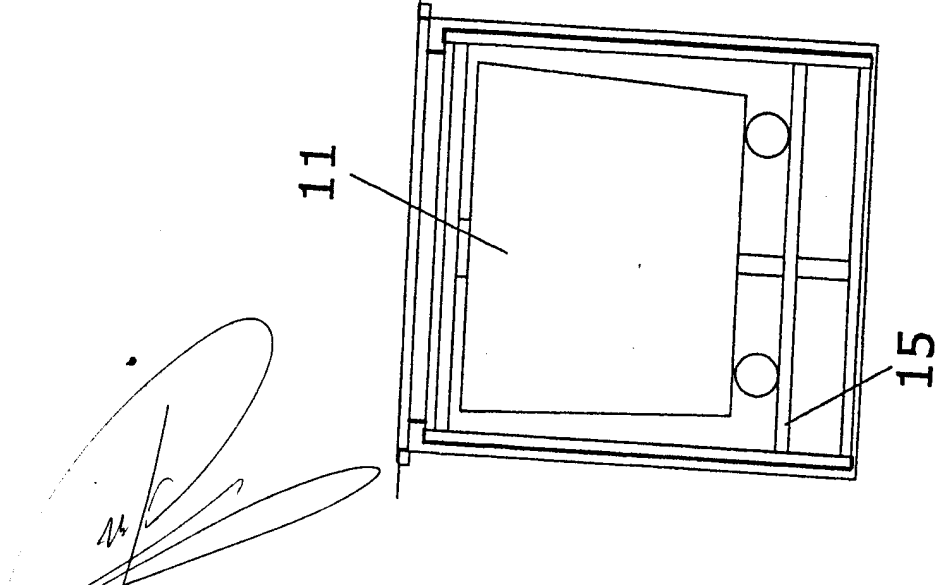


FIG. 4

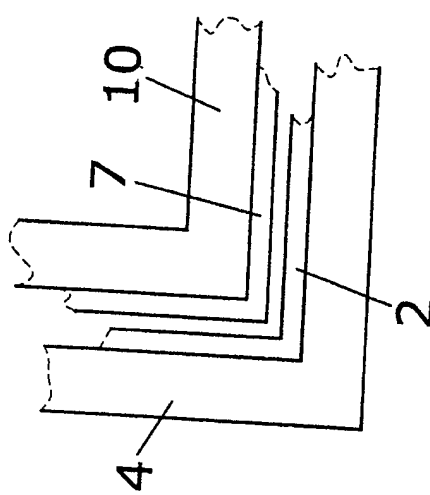


FIG. 6